



Av. Rosemont 12  
1208 Genève

T 022 700 73 13  
F 022 700 73 14

info@sweeper.ch  
www.sweeper.ch

# BETONET

## DECAPANT CIMENT DEROUILLANT DETARTRANT

### CARACTERISTIQUES

Décapant puissant du ciment et de tous les dépôts calcaires, renferme des agents mouillants facilitant une pénétration profonde et totale des stratifications carbonatées à éliminer.

Utilisé en bain, permet de détruire la rouille.

Dissout les dépôts d'origine minérale, végétale ou organique et détartre efficacement les chaudières, tuyauteries, serpentins des échangeurs et condensateurs, etc...

Elimine la corrosion dans les conduits de vapeur et retours de condensateurs ainsi que dans les turbines.

1 litre de produit pur dissout 320 grammes de calcaire.

Solution idéale pour le décapage des surfaces minérales (dallages, carrelages,...) ou le nettoyage des camions toupies, des bétonnières...

### PROPRIETES PHYSIQUES

- Aspect : liquide.
- Couleur : incolore.
- Odeur : piquante.
- Densité à 20°C : 1,15.
- pH à 5 % : 0,5.
- Ininflammable.

### MODE D'EMPLOI

- **Dilution** : de pur à 20 % avec de l'eau (soit 2 litres pour 8 litres d'eau).
- **Application** : bain, pulvérisateur.
- 
- Appliquer la solution sur les surfaces à nettoyer.
- Laisser agir quelques instants.
- Frotter si nécessaire.
- Rincer à l'aide d'un nettoyeur haute pression.

### PRECAUTIONS EVENTUELLES

Ne pas appliquer sur l'aluminium, certains aciers inoxydables et alliages légers.  
Ne pas appliquer sur les marbres et comblanchiens.  
Ne pas mélanger avec des produits oxydants (eau de Javel) ou alcalins.  
Stockage dans un endroit frais et sec à l'abri du gel et des fortes chaleurs.



Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.

Indice 2 / décembre 2009